

FORMATION

20 ANS APRÈS LES RECOMMANDATIONS DE L'ANAES : DE NOUVELLES PRISES EN CHARGE DE L'ADOLESCENT SUICIDANT ?



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

en collaboration avec

l'Association Suicide et Mal-être de l'Adolescent



organise un colloque avec action de DPC intitulé

ADOLESCENT SUICIDANT : MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE ET INNOVATIONS

le 28 septembre 2018, à MARSEILLE

ARGUMENT

En 1998 paraissaient les recommandations professionnelles de l'HAS (ex-ANAES) sur la « Prise en charge hospitalière des adolescents après une tentative de suicide ». Ce document très complet – l'un des premiers concernant la pédopsychiatrie – a influencé, voire étalonné l'ensemble des pratiques de soin et de prévention à destination des jeunes suicidants, notamment en incitant à une organisation plus rigoureuse des filières de prise en charge.

Vingt ans plus tard, la prévention des conduites suicidaires de l'adolescent reste un sujet de préoccupation majeure sur la scène nationale, comme en témoigne le dernier rapport de l'Observatoire National du Suicide. Mais le contexte, les enjeux, les constats d'aujourd'hui sont-ils les mêmes que ceux qui avaient présidé à la rédaction des recommandations de l'ANAES ? À la faveur d'une confrontation de ces recommandations aux mutations cliniques, aux progrès scientifiques, et aux évolutions des pratiques, il nous a semblé pertinent de procéder à un état des lieux des modalités contemporaines de prise en charge des adolescents suicidants.

Comment caractériser une tentative de suicide en 2018 ? Une crise suicidaire ? Y a-t-il de nouvelles formes de suicidalité adolescentes ? Le regard social sur ce sujet sensible a-t-il évolué ? Les organisations et les parcours de soins sont-ils toujours adaptés ? Des alternatives à l'hospitalisation systématiquement recommandée existent-elles ? Sous quelles formes ? À l'appui de quelles innovations ?

Faut-il recommander des interventions précoces : aux urgences ? auprès de l'adolescent, des parents ? en individuelle, en groupe ?

La durée de l'hospitalisation, le déroulement de la triple évaluation, les modalités de sortie sont autant d'étapes que nous tenterons de réactualiser.

À travers l'interrogation de recommandations qui ont pu structurer leurs standards de prise en charge, l'objectif de ce colloque sera de permettre aux soignants, aux pédopsychiatres, aux pédiatres, aux urgentistes et aux travailleurs sociaux d'actualiser leurs connaissances et leurs pratiques concernant la tentative de suicide des adolescents. Il s'agira également de susciter une réflexion interprofessionnelle et collective autour de l'opportunité d'une mise à jour des recommandations de l'ANAES.

PUBLIC CONCERNÉ :

**Généralistes, neuropsychiatres, pédiatres, psychiatres de l'enfant et de l'adolescent ou de l'adulte,
médecins de santé publique et médecine sociale, médecins d'urgence, Infirmiers(es) (IDE)
et Infirmières Puéricultrices Diplômées d'État (IPDE)**

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

David SOFFER, Charles-Édouard NOTREDAME, Maurice BENSOUSSAN,
Jean-Yves COZIC, Jean-Louis GRIGUER, François KAMMERER, Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG

COLLOQUE

PROGRAMME



Formation continue ou action de DPC sur Adolescent suicidant : modalités de prise en charge et innovations le vendredi 28 septembre 2018 à Marseille



8h30 – 9h00 : **Accueil des participants**

9h00 – 9h10 : **ALLOCUTION DE BIENVENUE**

Dr Gilbert FABRE (Marseille), Pédopsychiatre, Président ASMA.

9h10 – 9h30 : **INTRODUCTION**

Dr Yvan HALIMI (Paris), Psychiatre, Président du Comité National de Psychiatrie.

MATINÉE

modérée par le Professeur David DA FONSECA (Marseille)

9h30 – 10h00 : **Genèse des recommandations ANAES de 1998 : une mise en contexte**

Pr Jacques VEDRINNE (Lyon), Psychiatre.

10h00 – 10h45 : **De nouvelles formes de suicidalité adolescentes ?**

Pr Daniel MARCELLI (Poitiers), Pédopsychiatre, Président de la SFPEADA.

10h45 – 11h00 : *Pause-Café*

11h00 – 11h45 : **Hospitalisation de l'ado. Suicidant : où, quand, comment ?**

Dr Xavier POMMERAU (Bordeaux), Pédopsychiatre.

11h45 – 12h30 : **Les adolescents à l'épreuve de la contagion suicidaire : identifications sociales, médiatiques et numériques**

M^e Margot MORGIEVE (Lille), Sociologue.

12h30 – 14h00 : *Pause Déjeuner (libre)*

APRÈS-MIDI

modérée par le Docteur Charles-Édouard NOTREDAME (Lille)

14h00 – 14h30 : **Le pédiatre urgentiste face à l'adolescent suicidant**

Dr Violaine BRESSON (Marseille), Pédiatre.

14h30 – 15h15 : **Les recommandations de l'ANAES face à leurs destinataires. Synthèse d'opinions**

Dr Fabienne LIGIER (Nancy), Pédopsychiatre.

ATELIER : Innovations au décours de l'hospitalisation

15h15 – 15h45 : **État de l'art des stratégies de prévention de la récurrence suicidaire chez l'adolescent : le temps de l'aigu**

Dr Bojan MIRKOVIC (Paris), Pédopsychiatre.

15h45 – 16h15 : **Formaliser la prise en charge de l'adolescent suicidant par les Thérapies Comportementales Dialectiques : l'exemple du « SECURIPLAN »**

Dr Sébastien GARNY de La RIVIÈRE (Amiens), Pédopsychiatre.

16h15 – 16h45 : **Potentialiser la prévention du suicide chez l'adolescent : repérer, veiller, décider, soigner**

Dr Sofian BERROUIGUET (Brest), Psychiatre.

17h00 – 17h15 : **SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE : quelles opportunités pour de nouvelles recommandations ?**

Dr Yvan HALIMI (Paris), Psychiatre, Président du Comité National de Psychiatrie.

FORMATION

BULLETIN D'INSCRIPTION



**Formation continue ou action de DPC sur
Adolescent suicidant :
modalités de prise en charge et innovations
le vendredi 28 septembre 2018 à Marseille**



Bulletin d'inscription à retourner à l'Association Française de Psychiatrie accompagné du chèque correspondant :
45, rue Boussingault – 75013 Paris – ☎ 01 42 71 41 11 – 📠 01 42 71 36 60 ✉ secretariat@psychiatrie-francaise.com

Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Pr <input type="checkbox"/> Dr <input type="checkbox"/>	☎
NOM :	Portable :
Prénom :	📠
Date de naissance :	Discipline exercée :
Mode d'exercice professionnel :	N° RPPS :
Libéral : <input type="checkbox"/> Salarié : <input type="checkbox"/> Hospitalier : <input type="checkbox"/>	N° Adeli :
Cette Rencontre entre dans mon programme de DPC : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Adresse :	
Code postal :	Ville :

s'inscrit à la formation continue (soit en DPC, soit Hors DPC) du 28 septembre 2018, à MARSEILLE, et règle ses droits d'inscription et ses options selon le tableau ci-dessous (chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie) :

DROITS D'INSCRIPTION	AVANT	APRÈS
	le 25 août 2018 (le cachet de la poste faisant foi)	
Formation Professionnelle		
➤ Hors DPC : numéro de déclaration d'activité formateur : 11 75 25040 75 (avec prise en charge de l'employeur pour les salariés). Une convention sera établie entre l'AFP et votre employeur.	<input type="checkbox"/> 200 €	<input type="checkbox"/> 230 €
➤ DPC : N° agrément 2391 – N° de l'action : 23911800002		
• Libéraux et salariés de centre de Santé : Frais de DPC 570 € pris en charge par l'ANDPC (si le solde de votre enveloppe le permet, une fois le programme de DPC finalisé et validé) et indemnisation du participant (si validation de toutes les étapes). Chèque de caution de 450 € à fournir à l'inscription.	<input type="checkbox"/> 0 €	<input type="checkbox"/> 0 €
• Salariés et hospitaliers : Ces frais de formation seront pris dans le cadre de la formation professionnelle. Une convention sera établie entre l'AFP et votre employeur).	<input type="checkbox"/> 570 €	<input type="checkbox"/> 570 €
TOTAL GÉNÉRAL =
<i>Aucune inscription au titre de la formation professionnelle ou de DPC ne sera effectuée sur le lieu du colloque</i>		

Le 2018

Signature :

LIEU DE LA FORMATION

Hôpital Saint Joseph – Auditorium de Vernejoul
26, boulevard de Louvain – 13008 MARSEILLE

RENSEIGNEMENTS

Inscriptions DPC et Formation professionnelle
Association Française de Psychiatrie – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS
☎ 01 42 71 41 11 – 📠 01 42 71 36 60 – ✉ secretariat@psychiatrie-francaise.com
et aussi sur notre site Internet : www.psychiatrie-francaise.com

Pour les autres inscriptions, merci de prendre contact à partir du 1^{er} juillet 2018 avec
l'Association Suicide et Mal-être de l'Adolescent
✉ asma.alexia@gmail.com
ou ☎ (le matin) au : 04 91 76 70 40